

Message de René Draussin, Président démissionnaire de l'association des Amis du Château de Tornac :

" Afin d'éviter toute mauvaise interprétation, je pense nécessaire de préciser les motifs de ma démission de la Présidence de l'Association des Amis du Château de Tornac.

Voilà quatre années que je préside l'Association à la demande de Madame le Maire de Tornac, de son premier Adjoint et avec l'accord des adhérents (Septembre 2004).

Depuis l'Association revenue de ses cendres a accompli du bon travail :

- elle est bien reconnue et fonctionne avec de nombreux partenaires
- elle est en bonne santé financière.
- elle a largement participé à la promotion de l'image, de l'histoire du château et de ses environs, au bénéfice du pays d'Anduze.

Si nous en croyons les affirmations de Madame le Maire de Tornac Présidente du Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU), la notoriété de ce lieu dépasse largement les frontières de la communauté d'Anduze.

J'apporte confirmation en signalant les nombreuses visites de groupes d'origines très diverses, notamment la venue très récente depuis Toulouse, d'un groupe de visiteurs Européens (Groupe d'Airbus Industrie) qui a découvert durant deux jours notre région (Lodève Tomac Anduze St Jean du Gard ...)

Aujourd'hui notre action amorce un nouveau tournant :

Transformer les ruines du château en un pôle culturel.

La coopération avec le pouvoir politique local et plus particulièrement avec Madame le Maire de Tornac Présidente du SIVU devient très difficile.

Notre convention de coopération n'est toujours pas reconduite (fin de la convention juin 2008), malgré nos courriers restés sans réponse.

Mieux le 24 septembre 2008 lors d'une rencontre avec le SIVU, en mairie de Tornac, le premier magistrat de notre commune nous a informés qu'il souhaitait modifier les termes cette convention qu'il a lui même proposée trois ans plus tôt :

la raison invoquée : le document ne serait pas conforme à la réglementation (réglementation qui n'est pas précisée).

Conséquence :

l'absence de convention interdit tout projet festif de l'Association pour la saison 2009 sur le site du château.

Nous constatons qu'il n'y a :

- ni consultation préalable des partenaires
- ni partenariat pour l'établissement d'un projet
- ni anticipation de la réflexion

Cela nous interroge et nous laisse dans le doute quant aux compétences, aux intentions et au mode de fonctionnement de Madame le Maire de Tornac Présidente du SIVU.

Nos courriers du mois de février 2008 et les rappels proposant des aménagements légers autour du château à la charge de l'Association n'ont jamais eu de réponse de la Présidente du SIVU - (il s'agissait d'installer des panneaux informant les visiteurs).

Madame le Maire de Tornac refuse toute forme d'information publique autour des dépenses déjà engagées pour le projet de rénovation des ruines du château.

Un financement public à hauteur de 30000€ a permis à un cabinet d'architectes de réaliser un travail très intéressant et constructif.

Madame le Maire justifie cette rétention d'informations au titre du droit de propriété. Pourtant il s'agit bien de l'utilisation de l'argent public autrement dit de nos impôts !

Bien d'autres remarques pourraient être formulées.

Au bilan de cette situation inacceptable : il ne m'est plus possible d'assurer la présidence de notre Association, motif : Perte de Confiance vis à vis de Madame le maire de Tornac Présidente du SIVU.

J'ai donc décidé de remettre mon mandat au Vice Président de l'Association, Monsieur Daniel Baeckelandt qui assurera l'intérim jusqu'à la prochaine assemblée générale.

René Draussin